

DEPARTEMENT
VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT
SARCELLES
CANTON
FOSES
COMMUNE
LUZARCHES

ARRÊTÉ DU MAIRE N°2025 - 156
**PORTANT reprise des concessions en état d'abandon au profit
de la commune**

Le Maire,

Vu le code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles 2223-14 et suivants,

Vu les courriers adressés aux concessionnaires ou aux descendants des concessions s'ils sont connus des services municipaux les invitant à remettre en état leur concession.

Vu l'affichage sur chaque concession informant que cette dernière est en état d'abandon

Considérant qu'un procès-verbal a été établi le 31 Aout 2023 et transmis aux concessionnaires connus ou ayant droits.

Considérant qu'un deuxième courrier de nouvelle constatation a été transmis aux concessionnaires connus ou ayant droits plus d'un an après le premier procès-verbal.

Considérant qu'un an après, un nouveau constat d'abandon a été affiché sur le panneau d'affichage du cimetière le 07 mai 2025.

Considérant qu'il convient d'assurer la reprise des concessions en état d'abandon afin de s'assurer du maintien en bon état du cimetière

ARRETE

Article 1 : Les concessions ci-dessous, qui ont fait l'objet d'un second procès-verbal seront reprises et remises à disposition du service funéraire.

Article 2 : Les familles des concessions ci-dessous n'ont pas procédé à la remise en état.

N°	Durée	Acquise le	Expire le	Nom du concessionnaire
D18	Perpétuelle	12/12/1900	-	BICHAT Ernest Adolph
D24				Pas de titre trouvé
D25				Pas de titre trouvé
D26	Perpétuelle	26/09/1910	-	MERY veuve MEUNIER Adelphine
D27	Perpétuelle	24/02/1911	-	BELLAMY Eugène
D36	Perpétuelle	10/11/1922	-	GARNIER épouse DELANDES Virginie
D40	Perpétuelle	03/04/1926	-	CARTIER Etienne
D41				Pas de titre trouvé
D46	Perpétuelle	18/08/1926	-	BARRIER Emile

D47	Perpétuelle	18/02/1926	-	LEBEL Alfred
D49	Perpétuelle	17/01/1924	-	GAURIAT veuve ARNOUX Fanny
D118	Perpétuelle	16/04/1962	-	MICHAUDET
E3	Perpétuelle	08/12/1916	-	SCHNEPP veuve VICAIRE Clarisse
E49				Pas de titre trouvé
E119	Perpétuelle	12/04/1948	-	RONDEPIERRE Gabriel
E126	Perpétuelle	28/08/1943	-	LIMOSIN
E129	Perpétuelle	07/06/1943	-	PION
E139	Perpétuelle	29/03/1943	-	BAIGNE Henri
E145	Perpétuelle	27/10/1945	-	RONDEAU veuve FRETEAU
E147	Perpétuelle	21/08/1945	-	SALMON Georges Louis Raoult
F18	Perpétuelle	27/10/1874	-	DUPRE Charles Edouard
F42	Perpétuelle	18/10/1919	-	GRIMBERT Anna
F60	Perpétuelle	25/05/1888	-	CADET Louis
F67				Pas de titre trouvé
F77	Perpétuelle		-	RICHARD Pierre
F119	Perpétuelle	01/08/1852	-	DE SURY
F121	99 ans	03/09/1952	03/09/2051	CHRETIEN
G60	Perpétuelle	20/05/1937	-	LEFORT Eugène
H5	Perpétuelle	28/10/1926	-	BIMONT Henri
H7	Perpétuelle	05/03/1927	-	BEDET
H52	Perpétuelle	14/04/1943	-	CARRE TAFIN Ginette
H68	Perpétuelle	06/08/1942	-	HYARD
H81				Pas de titre trouvé
H93	50 ans	04/06/1969	04/06/2019	LAFFERRERIE épouse GAY Christiane

Article 3 : Il sera donc procédé à l'exhumation des restes des personnes inhumées sur le terrain repris et à leur inhumation dans l'ossuaire spécialement aménagé à cet effet dans le cimetière communal. Les noms des personnes exhumées de la concession reprise seront portés sur les reliquaires si l'identité des défunts est connue.

Article 4 : Après l'exhumation et la remise en état de la concession, elle sera remise en service pour de nouvelles inhumations.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché.

Article 6 : Conformément à l'article R102 du code des tribunaux administratifs, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant les tribunaux administratifs de Cergy-Pontoise – 4 boulevard de l'Hautil – BP 30322 – 95027 Cergy Pontoise Cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application Télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr



Michel MANSOUX
Maire

Luzarches, le 12 mai 2025.

Date de notification :

Date de transmission au représentant de l'Etat : 13 mai 2025

(pour les actes mentionnés à l'article L2131-2 du CGCT)

Date de publication : 13 mai 2025

REÇU EN PREFECTURE

le 13/05/2025

Application agréée E.legalite.com